

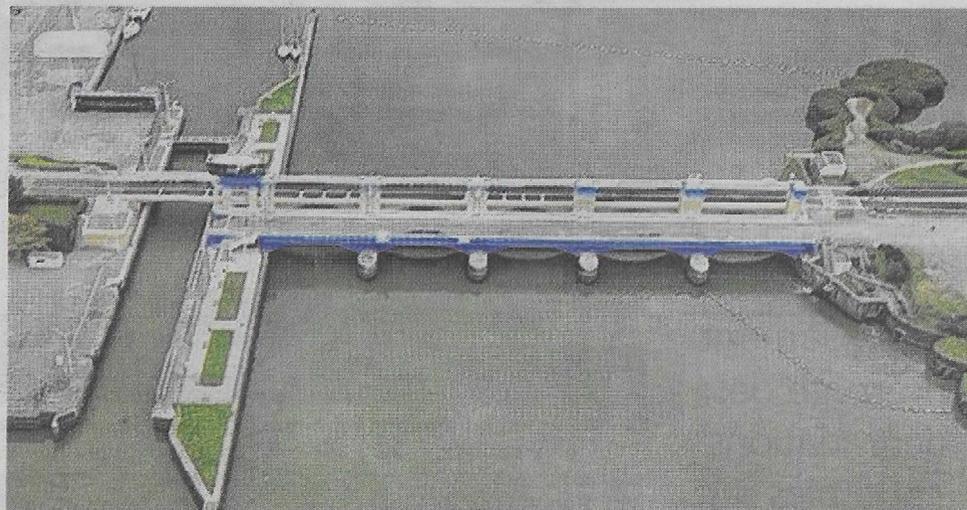
BARRAGE D'ARZAL. Le projet de deuxième écluse en stand-by

Alors que le manque d'eau se fait de plus en plus sentir, le projet de deuxième écluse au barrage d'Arzal est une nouvelle fois repoussé. Et aucune date de travaux n'est annoncée.

Il faut remonter à 1989 pour retrouver pareille situation. « Les débits de la Vilaine sont très bas. Les mois sont déficitaires depuis juin 2016 et les perspectives à court et moyen termes n'indiquent pas de pluie », remarque Jean-Luc Jegou, directeur de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Vilaine.

« On accumule de 30 à 50 % de déficit selon les endroits »

Pour ce dernier, les prochains mois vont être cruciaux. « Il ne faudrait pas que ça dure car les pluies d'hiver permettent le remplissage des nappes souterraines et des barrages qui servent à l'alimentation en eau potable et à soutenir les débits des cours d'eau pendant l'été. Si nous avons un hiver et un printemps sec, ce sera une catastrophe.



En attendant la 2^e écluse, le barrage risque d'être à nouveau fermé à la navigation

On accumule déjà de 30 à 50 % de déficit selon les endroits. »

Aucune coupure d'eau n'est cependant à craindre. « On pourra dans les eaux de surface. Et on fermera le barrage à la navigation comme on l'a fait plusieurs fois cet été pour préserver la qualité de l'eau », rassure Jean-Luc Jegou.

Ainsi, 318 éclusages ont dû être supprimés, soit deux jours de fermeture par semaine de juin à août, et trois jours en septembre, pour éviter les problèmes de salinité. Le passage des bateaux dans l'écluse laisse entrer des conséquents volumes d'eau de mer dans la réserve d'eau douce du barrage qui alimente l'usine d'eau potable

de Férel. Le système anti-salinité actuel atteint ses limites. Il ne

permet plus d'évacuer toute la quantité de sel entrée pendant les éclusages tout en faisant perdre des volumes importants d'eau douce. Une perte que l'usine ne peut pas se permettre en période de sécheresse.

Initialement prévue en 2011

La deuxième écluse du barrage d'Arzal, dans les cartons depuis plus de dix ans, permettrait de faire face à ce type de situation. Classé « urgent », ce projet, initialement prévu en 2011, puis en 2015, est une nouvelle fois repoussé. Pire, il a été « mis en stand-by », indique Jean-Luc Jegou.

Le dossier est pourtant calé, il ne restait plus qu'à finaliser le plan de financement de ce gros projet à 20 M €. 90 % des fonds

étaient réunis. Mais aujourd'hui, la donne a changé. L'Institution d'aménagement de la Vilaine est devenue, le 13 octobre 2017, le Syndicat mixte EPTB Vilaine. Dans le cadre de la loi Notre, les Départements n'ont plus la compétence « eau » au profit des communautés de communes (EPCI).

Le conseil départemental du Morbihan va donc se désengager fin 2019, ce qui remet en cause le plan de financement. « Nous couvrons un territoire très vaste avec 38 EPCI, 25 sont susceptibles d'être concernées. Nous devons les rencontrer. Ça va prendre du temps mais tout sera fait pour que ce projet aboutisse le plus rapidement possible. »

Mélissa Dupin

6 M€ pour réviser les vannes

Tous les 20 ans, les cinq vannes du barrage ont besoin d'être révisées. Chacune leur tour, elles vont être remises en état. À raison d'une vanne par an, elles vont être désamiantées,

les vérins révisés et les pièces usées remplacées. L'opération a commencé début 2016 et devrait se poursuivre jusqu'en 2020. Montant de la facture : 6 M €, soit 1,2 M € par vanne.